



Direction Générale des Services

DGA Aménagement du Territoire  
Pôle Routes et Mobilités

Dossier suivi par : Philippe Pourcel  
Références : D19-000630  
T : 04 67 67 72 35  
E : ppourcel@herault.fr

Montpellier, le 20 FEV. 2019



AT/50000

MONSIEUR JULIEN SAVARY  
PRESIDENT DE L'ASSOCIATION FRANCAISE  
VELOROUTES ET VOIES  
9 RUE BOURDON  
31200 TOULOUSE

Monsieur le Président,

Le Département de l'Hérault s'est positionné de longue date comme un acteur historique du vélo, avec la mise en œuvre d'une politique cyclable offensive.

Notre collectivité a l'ambition de continuer à agir pour la préservation de l'environnement, l'engagement social, le sport pour tous, mais aussi un développement économique et touristique responsable.

Pour répondre à ces enjeux au service des héraultais mais aussi des touristes qui découvrent nos magnifiques territoires, j'ai souhaité mettre en chantier un grand Plan Hérault Vélo, pour renouveler le schéma cyclable départemental 2013-2018.

Une première phase de consultation en ligne a déjà permis de recueillir les suggestions des cyclistes, afin de concevoir et aménager des équipements qui répondent au mieux à leurs attentes et à leur pratique du vélo.

Je souhaite désormais nourrir ce plan avec la participation active des acteurs institutionnels ou associatifs du vélo dans l'objectif d'approuver le nouveau plan à l'été 2019.

A cet effet, je vous propose de contribuer directement à la construction de ce plan en m'adressant avant le 15 mars un cahier d'acteurs, qui explicitera par écrit vos attentes et propositions en matière de politiques cyclables.

Parallèlement, vous pouvez également rencontrer notre responsable de la Mission Aménagement Cyclable, monsieur Eric Melin, pour échanger sur vos suggestions.

L'aboutissement de ces phases de participation et de co-construction du Plan Hérault Vélo se traduira par un colloque dédié, organisé à « Pierres Vives » la matinée du mercredi 27 mars. Au titre de votre implication sur cette thématique, je vous invite à réserver d'ores et déjà cette date.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette démarche.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Kléber MESQUIDA

Hôtel du Département  
Mas d'Alco  
1977 avenue des moulins  
34087 Montpellier Cedex 4

T : 04 67 67 67 67  
W : herault.fr

P.J. : cahier d'acteurs

Le Département dispose de moyens informatiques destinés en interne à améliorer le traitement de vos courriers. Conformément à la loi informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer en vous adressant au service courrier.